



Paris, le 12 avril 2021

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Plus de 10 % des betteraves françaises détruites par le gel**

#### **La CGB alerte l'Etat sur les conséquences graves pour les agriculteurs et la filière !**

Depuis une semaine, les vagues successives de gel sont venues détruire entre 30 000 et 55 000 hectares de betteraves en cours de levée. Ce gel intervient dans des régions où la jaunisse avait le plus durement frappé les exploitants en 2020. La CGB demande des mesures de soutien exceptionnelles et appelle à ce que soit rapidement mis en œuvre un dispositif de sécurisation des betteraviers qui ne pourront bénéficier de protection insecticide face à la jaunisse pour leurs betteraves ressemées.

A l'issue du week-end Pascal, une première vague de gel avait durement frappé les agriculteurs d'Ile-de-France et du Centre auxquels il fallait ajouter les exploitants de zones limitrophes. Dans la nuit de dimanche à lundi, sont venus s'ajouter plusieurs milliers d'hectares dans la région Grand Est et même dans les Hauts-de-France. Et des températures négatives sont encore attendues dans les prochains jours. Le diagnostic final reste encore à préciser mais le constat est déjà sans appel : la filière betteravière française n'a jamais connu de telles pertes liées au gel !

Pour des betteraviers déjà fragilisés par la jaunisse en 2020, le coup est dur. Entre le surcoût de ressemis et les pertes de potentielles de rendement liées aux ressemis tardifs : les pertes dépassent déjà nettement 600 €/ha ! D'autant que la réglementation prohibe la possibilité de ressemis avec des semences traitées aux néonicotinoïdes exposant les exploitants à d'importantes difficultés en cas de résurgence de l'épiphytie de jaunisse. Il s'agit une nouvelle fois d'une impasse technique et réglementaire à laquelle sont exposés ces betteraviers.

Pour Franck Sander, Président de la CGB, « *cet épisode de gel quelques mois après la jaunisse constitue une nouvelle catastrophe pour les betteraviers et vient fragiliser certains bassins de production ainsi que nos outils industriels. Travaillons sur les différents pas de temps : à court terme, débloquons des mesures de soutien exceptionnel ; à moyen terme, bâtissons un dispositif financier pour affronter le risque jaunisse ; à long terme, intégrons dans notre Plan Stratégique National un dispositif ambitieux de gestion des risques économiques, climatiques et sanitaires tel que le permet le règlement Omnibus.* »